

VENÉRIE

la chasse aux chiens courants



Le baron Schickler et la Société de Rambouillet

Depuis le 16^e siècle, pour ne pas remonter plus loin, la forêt de Rambouillet a toujours été, quels que soient les aléas de l'Histoire, un théâtre d'élection pour les chasses du roi et des princes, de l'empereur aussi. Le château et la forêt allèrent jusqu'à offrir leur décor aux dernières heures de la monarchie des Bourbons. C'est depuis Rambouillet que Charles X et le duc d'Angoulême, tous deux veneurs « pratiquants », prirent en 1830 le chemin de l'exil.

Tout cela nous est connu, ou peut l'être, car il a beaucoup été écrit sur le rôle cynégétique des Bourbons en Rambouillet, de François I^{er} au couchant de la royauté.

Le chroniqueur, ensuite, a coutume de faire référence au Second Empire, et à considérer qu'entre les rois et la duchesse d'Uzès, rien ne s'est passé. Cela est faux, et mérite à plus d'un titre que l'on s'attarde à savoir ce qui eut lieu dans ces massifs de Louis-Philippe à 1856, date qui marque l'arrivée de la meute de Napoléon III.

En 1830, la vénerie cesse d'être une institution. Les chasses de Rambouillet passent donc du domaine de la Couronne à celui de l'État, le 24 juillet 1832 une ordonnance autorisant la location de presque tous les bois. C'est sur cette base juridique que l'on voit apparaître comme adjudicataire un certain baron Georges Schickler, veneur passionné mais peut-être un peu trop remuant, qui avait auparavant indisposé le duc de Bourbon, dernier des Condé, quand il louait dans l'Oise, à côté des terres de celui-ci, les chasses de Mortefontaine et de La Varenne-Saint-Maur. Notre homme arrive donc à Rambouillet en 1833 ; pendant cinq saisons il réveille au son des trompes les échos endormis de la grande forêt d'Yveline. De ses chasses, on ne sait pas grand chose. Sur son équipage, on est mieux fixé en regardant l'intéressant tableau qui, dû à Horace Vernet (1789-1853), représente sa vénerie : « Un rendez-vous de chasse en forêt de Rambouillet ». L'œuvre, plus illustrative que prestigieuse, est de 1834. Elle figure en bonne place dans les collections du Musée de la Vénerie à Senlis.

En dépit de son entrain et de sa fortune, l'expansif prussien dut, en 1839, renoncer, sa santé étant devenue défaillante. Rendant compte de l'événement, Léon Bertrand, dans son *Journal des Chasseurs*, écrit : « A l'époque fixée pour l'expiration de son bail, M. Schickler ne pensa point à le renouveler, comme chacun eut dû s'y attendre... Diane, la légère et capricieuse déesse, dut céder le pas au grave Esculape ». Ce genre de prose est certes suranné, mais combien exquise reste la métaphore !

Notre baron parti, c'est toute une société qui arriva : la Société de Rambouillet. Les premiers laisser-courre eurent lieu à l'automne de 1841, le dernier en 1853. Il ne s'agissait pas d'un équipage, au sens habituel du terme, mais bien d'une société réunissant trente membres, dont dix étaient en nom et agissaient, de ce fait, en adjudicataires, pour employer une expression d'aujourd'hui.

Même s'il faut faire la part d'une courtoisie un peu appuyée que reflètent les journaux du temps, il est légitime de penser que ces sociétaires représentaient une réelle élite parmi les veneurs de l'époque. Le principal d'entre eux était le marquis de Perthuis. Il était entouré du prince de Wagram, du comte de Plaisance, du marquis de la Ferté, du comte de Saint-Aldegonde, du comte Albéric de Bernis, du marquis de Pracomtal, du marquis de Mac-Mahon, du comte Henri Grefulhe et du vicomte de Mérinville¹.

Cette assemblée chassait pendant la saison cinq à six fois par mois, sur les 28 000 arpents de la forêt, c'est-à-dire tout le massif moins Batonceau et les Parcs. La meute, formée avec les chiens des sociétaires (quelques-uns d'entre eux étaient maîtres d'équipage), était composée d'une centaine de chiens anglais, de race pure ou bâtarde, mais toujours sélectionnés en fonction de leur rapidité. Il fallait conclure et conclure vite ; on était loin de la vénerie moins sportive, mais plus savante de Charles X et de ses prédécesseurs.

Le service de l'équipage était assuré par sept hommes à cheval, deux valets de limiers et trois valets de chiens à pied. Les sociétaires portaient leur tenue personnelle ou des redingotes d'invités dans le goût anglais. La Société n'eut, à notre connaissance, jamais de tenue ni de bouton qui lui furent propres. Mais, à cette époque, comment faisait-on pour chasser en Rambouillet en habitant Paris et en souhaitant y être de retour le soir ? A ce propos, encore, le *Journal des Chasseurs* nous donne des indications précises qui, avec le temps, offrent aujourd'hui un caractère pittoresque. Au jour fixé pour chacune des chasses, un train spécial était loué et partait de la rive gauche de la Seine à 7 h 30 du matin, pour stopper à Versailles, terminus d'une ligne qui n'arrivera à Rambouillet qu'en 1849. Devant le quai se trouvaient une heure avant l'arrivée du train, des voitures de chasse dûment attelées, postillons en selle, le fouet d'une main, les guides de l'autre. Au signal promptement donné, c'était le départ pour Rambouillet : « Tout ce long ruban de queue file et se déroule ». Je vous le disais, Léon Bertrand est un poète. Il poursuit : « Déjà disparaissent, à droite, Saint-Cyr, le Tremblay, Saint-Quentin : on a dépassé Trappes, le Gibet, la Maison-Blanche. Des Essarts au Perray il n'y a qu'un pas ; or, le Perray c'est la forêt Verte, dont la noire ceinture s'étend à l'horizon ». Deux lieues encore, et les attelages s'arrêtent vers 10 h 30 devant l'auberge du Lion d'Or située entre l'Hôtel de Ville et le Château. Le dîner — on ne parle pas alors de déjeuner, le soir, on soupait — est prestement consommé, en trois quarts d'heure tout au plus.

Les rendez-vous ne sont pas éloignés de l'auberge : la Porte de Saint-Léger, la Croix Vilpert, le carrefour de la Bosse, le village de La Villeneuve, le poteau de la forêt Verte, etc.

Si l'on va au rendez-vous, c'est pour chasser, et si l'on chasse, c'est pour prendre, et si possible, sans trop tarder car le soir l'on doit être de retour à Paris. A cette époque, nous sommes en 1841, les animaux manquent. Il faudra la saison suivante panneauter cerfs et biches à Villers-Cotterêts pour repeupler Rambouillet. Ainsi donc, cette forêt d'Yvelines qui demeure toujours un territoire de cerfs, même si le Grand Dauphin y chassait le loup, et le comte de Toulouse quelquefois le sanglier, était à l'époque un peu le domaine du n'importe quoi. On attaquait ce que l'on trouvait, jusqu'à l'insolite.

Dans le désir de sortir des sentiers battus, nous nous sommes plu à rechercher, toujours dans le Journal des Chasseurs, les comptes-rendus de ces chasses aléatoires. La période est peu glorieuse, mais pourquoi ne faudrait-il rendre compte que des moments fastes ? Pourquoi un grand dix cors devrait-il toujours faire tête aux chiens, après six heures de subtil déduit ? Non, les choses ne sont pas ainsi dans la réalité, et c'est très bien. Illustrons donc ce fait en exhumant certains comptes-rendus. Ils prouveront que Rambouillet a été aussi, et sans l'avoir souhaité, un territoire de daims, et même de chevreuils. En effet, j'aimerais que l'on me dise si, depuis le 2 mars 1841, il a été une autre fois tenté de prendre un chevreuil à courre entre les mares Gautier et la lisière de Montfort-l'Amaury...

Reconstituons donc cet éphéméride de l'inattendu : « — 9 février 1841. Rendez-vous à la Croix de Vilpair, midi et demi. Attaqué une très vieille daine au parc d'En Haut. Prise à l'eau en trois heures, par quatre-vingts chiens, après avoir traversé cinq fois les étangs de Saint-Hubert.

— 12 février. Rendez-vous à la porte Saint-Léger, à une heure. Attaqué un daim à sa deuxième tête à la Pommeraie. Laisser-courre par Racot, piqueur de M. le marquis de Mac-Mahon ; Barbier, piqueur de M. le comte de Plaisance, et Landouiller, piqueur de M. le comte Greffulhe. L'animal, chassé deux heures, sans un défaut, est allé se faire prendre par quatre-vingts chiens à la forêt Verte. Présence de tous les sociétaires.

— Le 16 février. Même rendez-vous que le 12, midi et demi. Attaqué une vieille daine près du carrefour de la Bosse, sur la route de Saint-Léger. Prise à son lancer et de meute à mort, par cent-vingts chiens. Présence, vu le mauvais temps, de deux sociétaires seulement.

— Le 19 février. Rendez-vous au carrefour de la Bosse, une heure. Attaqué un daim (quatrième tête) à la forêt Verte. Pris à la Pommeraie, en trois quarts d'heure, par cent chiens.

— Le 26 février. Rendez-vous à la porte Saint-Léger, midi. Attaqué un daim à la Pommeraie. Deux chiens ayant enlevé la voie, beaucoup de temps s'est écoulé dans une attente inutile. Cependant Auguste, piqueur de M. le prince de Wagram, avait suivi la chasse, et avait retrouvé les deux chiens sur la voie de l'animal de meute, lorsque Messieurs les sociétaires, contrairement à l'avis de quelques-uns d'entre eux qui s'y opposaient à bon droit, se sont décidés à faire une autre chasse, faute grave en vénerie, et que la perte du temps le plus précieux ne doit assurément pas justifier. Attaqué alors un second daim à la forêt Verte. Laisser-courre par Racot, piqueur de M. le marquis de Mac-Mahon. Pris dans la plaine de Rambouillet, allant pour débûcher aux Yvelines, après vingt minutes de chasse et par quatre-vingt-dix chiens.

— Le 2 mars. Même rendez-vous que le 26 février, midi et demi. Attaqué un brocard à la Pommeraie.

Laisser-courre par Racot. L'animal, après avoir pris son parti et mené l'équipage à fond de train jusqu'à Gazeran, a donné change sur un autre brocard qui, à son tour, après une demi-heure de chasse, est parvenu à pousser au change, aux mares Gautier, sur un troisième chevreuil. Celui-ci, après avoir conduit la chasse au parc d'En Haut près de Montfort-l'Amaury, a été manqué à cinq heures et demie, heure à laquelle on a rompu les chiens.

— Le 5 mars. Rendez-vous au village de La Ville-neuve, une heure. Attaqué une daine à l'étang de la Tour. Après s'être fait chasser deux heures de meute à mort avec une vitesse et un ensemble remarquables, l'animal a été pris dans les bois de la Cellè. Sur soixante-deux chiens découplés à l'attaque, cinquante six étaient à l'hallali.

— Le 9 mars. Rendez-vous à la Croix-de-Vilpert, à midi et demi. Attaqué avec quarante chiens seulement sur une vieille daine près des étangs de Hollande. Peu de temps après le lancer, l'animal, dans un défaut, a poussé au change sur un chevreuil. Cependant, trois chiens ayant maintenu la voie, au bout de deux heures environ l'on est parvenu, après beaucoup de peine, à rompre et à faire rallier le reste de l'équipage. Relancée alors avec une vigueur nouvelle, la daine s'est décidée à prendre parti, et s'est fait admirablement chasser pendant trois heures consécutives. Prise après cinq heures de chasse par soixante chiens, à l'extrémité des bois des Pont-Quentins ».

On le voit, l'insolite était souvent au rendez-vous, et la liturgie prenait quelquefois des libertés avec le rituel. Chasser n'importe quoi ne semblait déranger personne. Multiplier les changes apparaissait comme un divertissement supplémentaire, et prendre une vieille daine en un quart d'heure avec cent-vingts chiens, un exploit. Heureusement, le « standing » s'améliora sensiblement les années suivantes, grâce entre autres à ce veneur d'envergure qu'était le comte de Plaisance, et par la complicité de piqueurs d'exception comme Racot ou La Trace. Pour en savoir plus, on pourra se reporter aux « Hommes des Bois » du comte d'Osmond. Toujours intéressant, cet auteur savait de quoi il parlait, même s'il est sur ce sujet très indulgent. Il venait à l'époque d'épouser Mlle des Tillières et était devenu, de ce fait, châtelain de Pont-chartrain. Avant de s'illustrer dans le Morvan, il est utile de rappeler qu'il chassa longtemps près de chez lui, en bordure de Rambouillet, notamment dans les bois de Haute-Bruyère aujourd'hui compris dans le périmètre de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les souvenirs restent mais les circonstances évoluent...

De même que l'équipage du baron Schickler s'est acquis une relative postérité en se faisant peindre par Horace Vernet, de même la Société de Rambouillet nous reste connue avec précision par deux tableaux qui ont donné lieu à deux estampes, aujourd'hui aussi rares que recherchées.

La première de ces œuvres est due au pinceau d'Henri de Montpezat. Elle représente la Société de Rambouillet lors de sa première saison à un rendez-vous à la Croix-Vilpert. Ce tableau peint en 1844 a appartenu à la marquise de la Croix. Il faisait partie de l'exposition de vénerie — une innovation dans le genre — qui s'était tenue au Pavillon de Marsan entre le 17 mai et le 30 juin de 1923. Nous ignorons ce qu'est devenue cette œuvre ; son heureux propriétaire nous honorerait grandement en nous permettant de connaître enfin cette toile, dont il a été tiré une lithographie par Lafosse.

Le second tableau est une aquarelle composée de manière rétrospective en 1867, c'est-à-dire une quinzaine d'années après que la Société eut interrompu ses chasses. Elle est due au pinceau d'Eugène Lami (1800-1890). Elle figurait aussi à l'exposition du Pavillon de Marsan, en deux états, ce qui est curieux pour une aquarelle, avec en plus une autre de la même main, représentant la sortie de l'équipage de Bonnelles du chenil de la Celle-les-Bordes. Ce tableau de Lami, composé, croit-on savoir, à la demande du duc de Doudeauville, a fait, lui aussi, l'objet d'un tirage grand format, exceptionnel de qualité, et dont les personnages sont minutieusement décrits dans les « Hommes des Bois » du comte d'Osmond, déjà cité. A défaut de pouvoir présenter les originales, la planche de Montpezat et celle de Lami ont été reconnues comme suffisamment évocatrices de la chasse française pour faire partie de la sélection des œuvres d'art exposées au Pavillon Français lors de l'exposition de la chasse de Budapest en 1971, où la vénerie fit une si mémorable prestation.

On le voit, la Société de Rambouillet, avec laquelle nous nous sommes montrés peut-être un peu trop désinvoltes, était devenue en peu de saisons une « institution » marquante de la vie cynégétique française du 19^e siècle. Cela était dû, à partir de 1851, date où la forêt fut louée à nouveau, à l'influence du vicomte Stanislas de la Rochefoucauld qui, avec le comte de Plaisance, entreprit d'essayer de ramener les vieux principes de la vénerie française, selon lesquels prendre en une demi-heure n'est pas le fin mot de la chose. La dernière chasse de la Société eut lieu le 1^{er} mars 1853. Rambouillet rentra à nouveau dans la liste civile pour le compte du Prince-Président ; après quoi la vénerie impériale reprit ses quartiers en

1856. Mais d'elle nous ne parlerons pas, tant elle a eu de bons chroniqueurs et d'excellents illustrateurs, comme les Jadin, père et fils.

Après, il y eut Sedan, et puis, sans lien de cause à effet, la création de l'équipage de Bonnelles en 1871. Mais c'est une autre histoire sur laquelle il a été beaucoup publié, tellement qu'entre les rois et Mme la duchesse d'Uzès, il n'y avait plus guère de place dans la mémoire collective pour le baron Schickler et cette Société de Rambouillet qui méritaient un meilleur traitement. Puisse cet article avoir pallié cette injustice ! Nous avons voulu tenter d'y parvenir pour qu'en soit gardé le souvenir dans nos futaies.

Joël Bouëssée

(1) En dehors des sociétaires responsables — entendez les « adjudicataires » — qui, on l'a vu, étaient au nombre de dix, il y avait vingt autres sociétaires qui étaient : « Le comte Charles Greffulhe, le comte Charles de Vogüé, le comte de Vassy, M. Casimir Perier, le comte de Pracomtal, le comte de Lagrange, le comte Léon de Bernis, le duc de Crussol, le duc de Tourzel, le marquis de Boisgelin, M. Hubbard, le prince de Chimay, M. Simonis de Barbançon, M. Collinet, le baron de la Rochette, le marquis Despeuilles, le marquis de Saluces, le marquis de Croix, M. Hottinguer et le comte de Besenval.

Lorsqu'en juillet 1851, la location fut reprise pour le compte de la Société de Rambouillet, par le vicomte Stanislas de la Rochefoucauld, le comte Jules de Plaisance et le duc d'Ayen, les chasses furent suivies par la plupart des châtelains d'alentour. En en donnant la liste ainsi que celle de leurs propriétés, nous avons autant le sentiment de servir l'histoire de la chasse que l'histoire locale. Il y avait donc, en plus des noms déjà cités, le comte de Labriffe, propriétaire du château de Gambais, le comte de Narcillas, propriétaire de Bourdonné, le baron Legras, de La Boissière, le marquis de Breteuil, de Breteuil, le duc de Chevreuse, de Dampierre, le marquis de Noailles, de Maintenon.



L'équipage du baron Schickler. Huile sur toile d'Horace Vernet. Collection du Musée de la Vénerie, Senlis.

(Coll. : J.B.)

En hommage à Pierre de Janti

LES QUATRE-VINGTS ANS DE BONNELLES

Le 24 novembre 1981, dans sa soixante-treizième année, disparaissait avec discrétion Pierre Villeneuve de Janti. Par un regrettable concours de circonstances, nous ne l'apprîmes que beaucoup plus tard. Ainsi notre revue ne s'en est-elle pas fait l'écho comme il eut été normal que cela fût.

Indissolublement lié au souvenir de la duchesse d'Uzès, à son équipage, à la forêt de Rambouillet et à la vénerie dans son ensemble, le baron de Janti ne pouvait qu'être présent dans ce « numéro spécial » consacré à Bonnelles. C'est pour nous l'occasion de réparer une omission qui n'eut jamais rien à voir avec un oubli.

Juriste de formation, assureur par métier, Pierre de Janti était historien par vocation. On lui doit un livre intitulé : « Forêt, Chasses et Château de Rambouillet » publié en 1947, et qui reste une somme insurpassée de connaissances historiques, sylvestres ou cynégétiques. Collaborateur régulier de diverses revues dont Vénerie, il n'avait pas son pareil pour exhumer les archives en en extrayant de l'inédit.

Dans ce numéro sur Bonnelles-Rambouillet que nous avons voulu orienter vers ce que cet équipage fut, essentiellement dans les années de 2^e après-guerre, il fallait rappeler le Bonnelles des origines qui, le sait-on ?, prit ses premiers cerfs en Chantilly.

C'est à cette fin que nous publions de très larges extraits de deux articles parus en novembre 1951 dans la revue « L'Éleveur » où Pierre de Janti évoque, d'une plume érudite, des temps qui ne sont plus mais que l'on se doit de connaître : les 80 premières saisons de l'équipage. Un vaste panorama où l'on voudra bien trouver aussi l'expression de ce que la vénerie doit à l'un de ses serviteurs les plus obstinés.



Pierre Villeneuve de Janti, historien de la Forêt et de ses chasses.

(Photo : Louis Bouchery)

LE RALLYE BONNELLES A QUATRE-VINGTS ANS

Souvenirs...

Le 3 novembre, le Rallye-Bonnelles célèbrera la Saint-Hubert, selon une tradition qui remonte à 1883, au manoir de La-Celle-les-Bordes (forêt de Rambouillet), chez M. le Duc de Brissac auquel nous devons la conservation de ce « Châteaudeaux des Trophées ».

Il y a 80 ans que fut fondé l'Équipage de Bonnelles, et nous évoquerons à cette occasion, d'après des éléments inédits, le souvenir de la Duchesse d'Uzès, née Anne de Mortemart (1847-1933).

Lorsque, jeune Duchesse de Crussol, elle vint en Yveline où la famille d'Uzès possédait l'important domaine de Bonnelles, la forêt de Rambouillet était pratiquement réservée à la chasse à tir, on n'y conservait que quelques cerfs en cas de velléité de la Vénérerie Impériale ; stricte pour le chevreuil, l'administration laissait volontiers suivre, voire attaquer discrètement, le cerf dans les bois de la Couronne. Entre deux grossesses, au printemps de 1869, la Duchesse suit des laisser-courre du Duc de Luynes, qui avait pour piqueur La Trace, et pour valet de chien Hourvari, c'est-à-dire Armand Jouannin (1846-1927) ; un cerf de Rochefort est servi à l'étang du Gruyer, des dix-cors se font prendre, à Guiperreux, aux Rabières, etc.

Après la guerre de 1870, où le duc de Luynes trouva une mort glorieuse, les chasses de Rambouillet sont louées à une Société comprenant notamment le Duc de la Trémoille et le Général de Galliffet ; le courre des rares cerfs est attribué au comte (plus tard marquis) de Juigné.

Pendant le Duc de Crussol s'est rendu locataire des Yvelines domaniales ; avec ses bois de famille et les propriétés de ses voisins et amis, il a constitué de Bonnelles un terrain de chasse à courre de quelque dix mille hectares en voie de repeuplement.

Il acquiert la meute de Dampierre, et Hourvari est promu Piqueur ; telle fut l'origine d'un Équipage de réputation mondiale.

D'ailleurs, sans doute pour laisser se repeupler Rambouillet, Crussol et Juigné (son cousin par les Talhouët) profitent qu'en Chantilly l'équipage Simons est arrêté par un deuil, pour y faire leur première saison (22 prises).

Voici le début du livre de chasse d'Armand : « Le 1^{er} septembre 1871, M. le Duc Emmanuel (de Crussol) d'Uzès acheta 24 bâtards vendéens et 2 limiers provenant de l'Équipage de feu M. le Duc Charles de Luynes. Il prit aussi, en même temps, un Piqueur du même Équipage, Armand Jouannin. Cet Équipage fit son premier laisser-courre le 18 novembre à Chantilly :

(1) — Rendez-vous à la Table — dix-cors au But de Suze, passe deux fois la voie ferrée, prend l'eau deux fois à la Reine-Blanche, où il est noyé après deux heures de chasse.

(5) — 9 janvier 1872 — Rendez-vous à la Butte-aux-gens-d'Armes (Ermenonville), 4^e tête aux Châtaigniers, porté bas au Belot après, quatre heures de chasse et quarante minutes d'hallali sur pied.

(9 et 10) — 25 janvier — Rendez-vous à Ermenonville, deux dix-cors au bois des Perthes, pris au lac (le sempiternel étang Molton !) en une heure.

(14) — 10 février — Rendez-vous à Thiers, dix-cors à la Queue de Senlis, porté bas avant qu'il ne soit sorti de l'enceinte ; on attaque un sanglier tiers-an, servi à la carabine après quarante minutes, au bois des Plants, par le Comte de Juigné.

(20) — 2 mars — Rendez-vous à la Baraque du Bâties (Halatte), 4^e tête aux fonds de Beaurepaire, pris au Mont Pagnotte en deux heures, et servi par Mgr de Joinville avec une serpe à grand manche.

(21) — Coye — dix-cors au poteau d'Hérivaux, pris dans la gare d'Orry en une heure.

« M. le Duc Gérard d'Uzès étant mort, l'Équipage est rentré au chenil de La-Celle-les-Bordes le 28 mars ; dès le 5

avril, la meute fut atteinte de la rage et abattue ; elle fut renouvelée dans le courant d'août, par des anglais, qui disparurent peu à peu, pour faire place à de nouveaux bâtards anglo-vendéens et Saintongeais. Vers la mi-novembre, la nouvelle meute fut découpée plusieurs fois en entraînant, ces chiens prirent un dix-cors en une heure et demie le 20 novembre, forêt de Rambouillet » (n° 23).

Les Équipages Uzès et Juigné prirent 152 cerfs jusqu'à la mort du Duc d'Uzès (1878), ils avaient lancé aussi deux sangliers en 1874.

9 avril — Étang de la Claie. Tiers-an au carrefour de Crussol, servi au revolver aux Fonds de Bullion après neuf heures de chasse, un chien tué, un blessé.

19 avril — Carrefour Tesson — Grand sanglier aux Buttards de Rochefort, tient la ferme au poteau des Trois-Seigneurs, après deux heures et demie tue trois chiens, en blesse cinq, charge Armand qui le tire avec un fusil de garde dont le canon est rayé par l'animal qui déchire la tenue du piqueur. Ce fut dorénavant le vautrait du prince de Joinville qui vint découpler en forêt de Rambouillet ; non seulement les chiens de Bonnelles ne coururent plus les sangliers, mais ils en eurent jusqu'à sept apprivoisés avec eux au chenil. Deux y moururent de vieillesse, Bob et Coco dont la trace porte cette inscription : « Né le 14 mars 1885 en forêt de Rambouillet, mort à 17 ans au chenil de La Celle, a toujours été fidèle et dévoué ».

Le manque de cerfs, qui obligeait à limiter les prises à 26, cessa vite ; Bonnelles commençait la saison sur son domaine avec une trentaine de chiens, auxquels venaient ensuite se joindre les 80 du Comte de Juigné ; pendant le deuil de la Duchesse, le marquis de Talhouët et le comte de Trédern dirigent les équipages de Bonnelles et du Lude réunis.

Le 100^e cerf a été pris en 1876 ; le 200^e, en 1881 ; le 500^e, en 1888 ; le 1 000^e, en 1900 ; le 1 500^e, en 1911 ; le 1 600^e, en 1913 ; le 1 700^e, en 1923 ; le 1 800^e, en 1926 ; le 1 900^e, en 1928, et le 2 000^e en 1931.

De 1872 à 1914, la meute a donc chassé 42 ans sans interruption, sauf deuils ou épidémies ; par suite de la guerre, le 1 639^e cerf a été pris le 30 avril 1914, et le 1 640^e seulement le 20 décembre 1919 (avec le Comte de Valon).

La meilleure saison fut celle de 1882-83, 50 chasses, 50 prises ; en 1895-96, 54 chasses, 50 prises ; en 1910-11, 56 chasses, 50 prises ; en 1930-31, 47 prises.

A partir de 1880, la Duchesse d'Uzès prend personnellement la direction de son Équipage, qui découple désormais seul, avec trois piqueurs et une meute renforcée ; en 1881, un déplacement en forêt de Bruadant et de Vierzon, est un succès ; celui de 1886 à Villers-au-Bois (Marne) sera moins heureux. D'après Armand, il n'y avait là que trois cerfs en 25 000 hectares, animaux allemands et de parc, déroutant les valets de limier par le pied et les allures. On n'en prit qu'un (n° 420) ; rendez-vous à Chaltrait « dix-cors à pied de biche », porté bas en trois heures et demie à l'étang de la Folie.

Dans la longue carrière cynégétique de la Duchesse, l'année 1883, où nous pouvons l'imaginer telle qu'elle venait d'être peinte par Gérôme, est celle qui marque l'époque de ses succès encore juvéniles, de ses originalités aussi (à un bal de Bonnelles, elle apparaît en Cléopâtre, tenant à la main un aspic vivant !).

Cette année-là, elle invite M. Servant en avril : « Veuillez me faire le grand plaisir de venir prendre mes sangliers, que j'offre habituellement au prince de Joinville » ; le vautrait arrive en déplacement.

Les veneurs prennent le train de 9 h 25, le buffet de la gare passe les victuailles par les portières (il y eut plus tard un wagon-salon spécial) ; il y a là les habitués : Duc de la Trémoille, Comtes d'Hunolstein, de Pully, d'Espeuilles, Vicom-

tes de Chabrol et de Mortemart, La Haye-Jousselin, de Saulty, Baron Mallet, Le Harivel, etc.

La Duchesse a revêtu la tenue verte qu'elle porte pour le sanglier ; à l'arrivée à Rambouillet, à 10 h 47, elle grimpe sur le siège du break Servant, et fouette cocher, elle mène à grandes guides, car le rendez-vous est à St-Léger, au Chêne du Roi ou au Phalanstère à 11 h 1/2 précises, et l'on a juste le temps de chasser pour le retour aux trains de 4 h, 5 h ou 8 h 28.

Ah ! ce train de 5 heures, c'est l'obsession de tous, aux chasses de cerf, l'on attaque vite, les chiens sont rapides, on peut espérer en terminer en 1 heure et demie ; mais le sanglier, animal rare et voyageur, quand va-t-on le lancer, quel parti prendra-t-il ?

Déveine, le premier tiers-an ne tient que deux heures et demie, mais il se fait prendre au bois de Maurepas, au diable ; aussi la Duchesse, à qui M. Servant fait naturellement les honneurs, s'éclipse-t-elle avec énervement sans attendre la fin de la curée !

Elle écrit, d'ailleurs : « Merci, cher Monsieur, je me suis beaucoup amusée, et suis ravie d'avoir la trace. Excusez mon départ qui a pu vous paraître un peu de mauvaise humeur, j'étais un peu écœurée, et de plus je pensais revenir dîner avec les enfants ».

A la seconde chasse, à laquelle assiste le Prince de Joinville, on met près de trois heures à attaquer, et lorsqu'est portée bas à 6 h 45, au carrefour des Quatre-Piliers (Étang Neuf, 20 km de la gare), la bête de compagnie, le Maître d'Équipage s'aperçoit qu'il n'a plus aucun veneur de compagnie... Aussitôt il fait lever la trace et envoie au galop un valet rechercher le Prince pour lui en faire les honneurs. Lorsque l'homme, fourbu, arrive à Rambouillet, il y a longtemps que l'Altesse roule vers Paris !

Sans doute le temps des Équipages avait-il ses aléas ; Arthur Meyer eut un grave accident de voiture en se rendant de Rambouillet à Bonnelles, que n'y est-il resté, cela eut évité à la Duchesse de verser 3 millions-or, qui n'allèrent sans doute ni à Boulanger ni au Boulangisme, et dont elle aurait eu l'emploi plus judicieux par la suite.

Mais les premières autos ne furent pas sans imprévu non plus ; en décembre 1905, on attend à Bonnelles le Duc d'Oporto, frère du roi de Portugal.

Au programme, déjeuner somptueux à 10 h, suivi de chasse d'apparat ; l'auto du prince tomba en panne, il dut gagner Bonnelles à pied, la chasse commença à la nuit tombante, on ne put même pas attaquer.

Bien que fondatrice de l'A.C.F.F., la Duchesse n'a jamais « motorisé » son Équipage, malgré que le Baron de Rothschild ait introduit en Rambouillet vers 1927 cette forme moderne de vénerie ; à l'automne 1931, ce Maître d'Équipage, après ses curées en forêt de l'Isle-Adam, vint même plusieurs fois participer aux fins de chasses en Yveline. En cette saison 1883-84 dont je me suis écarté, s'inaugure la fête de Saint-Hubert à La Celle ; mais alors, seuls quatre vieux chiens étaient bénis à la porte de l'église.

S'inaugure également la chasse populaire du lundi de Pâques, qui fut vraiment une initiative du public. La Duchesse se refusait au début à faire automatiquement ce jour-là la curée à l'étang de la Tour, mais se rendit de bonne grâce au désir de la foule, acceptant même d'ouvrir le bal champêtre et de distribuer des pains d'épice ; après 1921, avec les affiches et les trains spéciaux, cette fête évolua tellement qu'elle fut supprimée depuis 1933, mais rétablie de nos jours. Pour consoler les populations de la Forêt-Nord, une seconde curée populaire fut instituée le Mardi-Gras, à l'étang d'Hollande.

M. le baron James de Rothschild, disciple de la Duchesse, avait repris pour son Équipage « Par Vaux (de Cernay) et Forêts » ces traditions populaires, et également à la Mi-Carême, voire même au lundi de Pentecôte, n'a-t-il pas inscrit, en tête d'un de ses Livres de chasses, cette pensée de Clémenceau : « il est sage de répandre un peu de son bonheur, pour se faire pardonner ».

En cette époque de 1883, la population était bien différente d'aujourd'hui ; lorsqu'on prenait le cerf dans un petit étang sans bateau, il se trouvait toujours, même par temps de glace, des bûcherons pour l'aller chercher ; les braconniers passaient des nuits dans l'eau à l'affût des cerfs, l'un d'eux,

traqué plusieurs fois dans les joncs de l'Étang d'or, venait de chez lui sans vêtement ; les assassinats de gardes étaient encore fréquents, des batailles mortelles s'engageaient jusque dans le parc présidentiel.

En 1886, ils étaient plus de 15 braconniers embusqués en ligne dans le débûcher de Dourdan, et le malheureux daguet de meute fut littéralement foudroyé au nez des chiens ! Dès avril 1884, on note la présence aux chasses du jeune Duc d'Ayen, actuellement M. le Duc de Noailles, Président de la Société de Vénerie.

La politique du second Empire de délaisser en Rambouillet la chasse à courre (les taillis de l'Yveline étant autrement difficiles que les futaies de Fontainebleau et de Compiègne), eut pour effet que la Duchesse d'Uzès eut bien des luttes à engager avec l'Administration Forestière, alors partielle pour la chasse à tir et se prévalant des traditions impériales.

Ramener de 1 000 à 500 hectares par tête la tolérance pour les grands animaux ; imposer le samedi comme jour de rendez-vous ; protester contre la pratique néfaste des engrillagements où seule Rambouillet s'obstine actuellement, il a fallu la personnalité de la Duchesse pour s'imposer, elle fait même rétablir à l'étang de la Tour le garde Dupré qu'une municipalité « braconnière » avait fait déplacer parce qu'il protégeait cerfs et faisans.

Les « Souvenirs » de la Duchesse d'Uzès, destinés à sa famille, ne parlent pas du piqueur Armand, dont la diplomatie fut précieuse à une « grande patronne » si volontaire. Né de vigneron berrichon, destiné à être instituteur, il avait du savoir et de la finesse, excellent sonneur et bon compositeur ; la Duchesse a entretenu avec lui une longue correspondance, où elle l'assure de « son sincère attachement » et de « ses sentiments affectueux ».

(Mai 1884) — « Je suis de votre avis, Armand, nous aurions dû retourner à la Charmoise..., mais les chiens ne chassaient plus. Je ne comprends pas pourquoi, ayant un cerf à vue, ils ne l'ont pas mené plus de cinq minutes, c'est curieux. C'est vrai que c'est long à attendre, cinq mois, mais il faut bien que tout se repose ».

(Lorsqu'elle entendait sonner le lancer, elle disait souvent : « Nous voici livrés aux bêtes », entendant ainsi la supériorité du chien sur l'homme, en ce qui concerne « la voie ». Elle disait aussi : « Je préfère mes chiens à ceux de James, les siens parlent anglais, les miens chantent français »). (Mai 1896) « Nous irons déjeuner le 19 à La Celle. Prévenez Randouin (le régisseur) d'apporter de Bonnelles le vin, les œufs et le pain et des fruits... le reste, nous l'apporterons comme d'habitude, nous serons au moins douze. Je compte tout de même le daguet comme 49^e, parce que, pour le relais, ce n'est pas un change ». Mais Armand reste intransigeant sur ce chapitre.

Brousault, août 1908 — « Bientôt nous allons entendre les cerfs ! Je m'en réjouis, car cela sent la chasse, j'aime être dans la forêt et voir et entendre les animaux : les bêtes consolent les gens ! »

(Mai 1911) — « Vous aviez raison, c'est bien 1 499 cerfs ! C'est dommage de n'avoir pas pris le second, hier, mais tant pis ».

Non seulement Armand discute avec les Eaux et Forêts le nombre de grands animaux « pouvant exister » en Yveline, et ménage les susceptibilités des riverains et de leurs gardes, mais il « arrondit les angles » sans cesse.

La Duchesse, par exemple, constatant que le vautrait Servant chassait tout le mois de mai, s'était enquis à la Préfecture si elle ne pourrait pas en faire autant ; il lui avait été répondu assez candidement que, cerfs et sangliers étant classés animaux nuisibles, leur destruction à courre était « spécialement indiquée » en tout temps.

Forte de cette approbation officielle, elle avait découplé le 5 mai 1888, mais la chasse s'étant déroulée exclusivement dans des bois privés, l'Administration forestière n'avait pas bronché. Mais quand elle prétendit, en 1891, améliorer ses trente-sept prises en chassant le 4 mai pendant deux heures et demie à travers le massif domanial de St-Léger, les Forêts protestèrent violemment et la menacèrent de procès-verbal.

Sa réponse fut catégorique : « Demain, j'espère que ce sera le 39^e cerf, et il n'y en aura plus qu'un pour arriver au 40^e



La duchesse d'Uzès s'entretenant avec son piqueur Armand Jouannin, dit Hourvari, auteur de nombreuses fanfares, dont la « Rallye Bonnelles ».

(Coll. J.B.)



Les hardes vont être mises à la voie.

(Coll. : J.B.)

cerf, et ce sera fini, vous voyez que je n'exige pas une chose extraordinaire ! Et que, réellement, cela ne porte aucun préjudice aux couvées de faisans auxquelles les chiens ne font aucune attention ; nombre de poules ne se dérangent même pas au passage de la meute, cela est bien connu des vrais chasseurs, qui ne sont pas à l'affût de me chercher noise. Si l'on me défend, qu'on défende aussi à M. Servant, mais tant qu'il chassera, je chasserai ! »

Ici Armand entre en jeu, il promet discrètement que la prise du 39^e cerf le 11 mai aura lieu sur les bois de Bonnelles ; cela se réalisa, mais l'animal a randonné auparavant, durant deux heures et demie dans le massif domanial des Yvelines, l'Administration se fâche, et dressera procès-verbal sans admettre aucune excuse.

Nouvelle astuce, le 18 mai on chassera dans le parc de Dampierre, où un cerf à sa seconde tête, donnant continuellement dans les daims, est porté bas dans les fossés du château après trois heures et demie de chasse difficile. La Duchesse est apaisée par cette 40^e prise : « Ne craignez pas que je vous attire jamais, du moins consciemment, le moindre ennui ! Nous causerons à mon prochain passage, de cette petite excentricité que j'ai eue de dépasser le 1^{er} mai, vous voyez que je n'en ai pas abusé ! Et puis, je sais trop le respect que je dois aux faisans (mon fils aime beaucoup la chasse à tir) pour vouloir taquiner les gardes pendant les couvées »...

La châtelaine de Bonnelles a toujours été en bons termes avec ses voisins de Rambouillet, les présidents de la République ; en 1888, elle écrivait « j'espère que M. Carnot fera faire une bonne chasse à ses invités » ; dans sa vieillesse, elle les invitait volontiers chez elle.

D'ailleurs cette royaliste avait accepté la rosette de la Légion d'Honneur, et avait même, en 1926, deux ans après sa nomination, prêté serment à la République comme Lieutenant de Louveterie, et en portait la tenue avec complaisance.

Si honorifique que soit la position de Premier Piqueur de la Duchesse d'Uzès, qui est même appelé à Bruxelles par le Duc d'Orléans pour lui rendre compte de ses chasses, Armand a connu des jours sombres, tel le lundi de Pâques 1899 où il lui fallut amuser le public tandis que sa femme était mourante.

Mais jamais il ne montra tant de cran qu'en 1919, lorsque faute de moyens, à 74 ans, depuis longtemps peu ingambe, il lui fallut assurer le service d'une maîtresse qui se déclarait « âgée mais non vieille », et la réputation mondiale d'un Équipage réduit à vingt vieux chiens et sans cavalerie ! La première saison, le Comte de Valon vint découpler avec Bonnelles, et l'on prit même, le 14 janvier, le plus beau cerf qu'on vit jamais en Rambouillet ; la Duchesse ne se fit pas d'illusions : « Nous avons pris peu de fois, hélas, quatorze cerfs devant les chiens, et un quinzième trouvé mort le lendemain. Comme un de nos gardes, très malade, ne gardait guère, je suis sûre de six ou sept grands animaux pris au collet ».

Ensuite, c'est le second piqueur Larosée (Edmond Batiot, il garde le souvenir vivace de cette période) qui mène, avec l'expérience du Comte Edmond de Vibraye et la juvénile ardeur du baron James de Rothschild pour l'appuyer ; il y a quelques belles chasses d'apparat, pour la sœur du Mikado, le Shah de Perse, etc.

Imaginons le vieil Armand, stoïque au poste malgré l'âge : « Novembre 1920, La Celle — Toujours pressé et surmené, nos chasses, toujours très bien suivies et ne marchant pas comme il le faudrait, me tourmentent. Nous ne rentrons qu'à la nuit le cerf n'est pas hallali, mais le reste l'est ! Hier, même journée, les jeunes chiens, très gentils, chassent très bien, mais ne peuvent démêler le cerf de meute dans les

hardes. En rentrant, comme je retirais mes guêtres, toute la famille de Dampierre et de Bonnelles, y compris la grand-mère, sont arrivés un peu gelés, l'estomac creux. Ils étaient dix, en train de boire mon muscadet, qu'ils trouvaient extra. Tout ce monde très gai, surtout les jeunes filles. Il ne faut pas être fatigué pour recevoir tout ce monde un jour de chasse ! Cela m'a fait plaisir quand même... »

« Jour de Pâques 1921 — Je croyais avoir quelques jours de tranquillité, cette fin de semaine, pas du tout. Voilà une équipe de cinéma qui vient prendre un film trois jours de suite, avec mes vingt-deux chiens de remonte nouvellement rentrés qu'ils ont ahuris, le soir j'en avais la fièvre. Demain, c'est un autre théâtre (1^{re} chasse populaire d'après-guerre) ».

Le mardi suivant : « Hier, rendez-vous à la Tour avec un monde fou ! Samedi, rendez-vous à La Celle, avec le Premier Piqueur piquant, pour S. M. le Roi des Rois, Shah de Perse. Il n'y a pas à s'endormir ici ! »

« Novembre 1921 — (deuil Chaponay) — C'est trop triste pour moi de voir toute cette famille en aussi grande peine, et la pauvre grand-mère chez qui tout tombe et sur qui tout tombe... »

« 1^{er} mai 1923 — Hier, la dernière chasse de la saison, et quelle affreuse saison, je n'ai pas connaissance d'en avoir fait une pareille, pas de résultat et aucune satisfaction. Heureusement que j'ai pu résister, je suis rarement rentré avant huit heures et trempé ».

La Duchesse se lamentait aussi : « Oui, Guiperreux nous a fait un grand trou, quel détestable étang, autrefois on n'y allait jamais, comment se fait-il qu'on y aille tout le temps maintenant ? »

La pneumonie avait décimé la meute, et en voyant le brio du Rallye-Hogues (embryon de « Par Vaux et Forêts ») qui avait fait ses débuts en Rambouillet, le Maître d'Équipage avait bien compris qu'il fallait enfin rajeunir les cadres.

Le 1^{er} septembre 1923 se constituait l'association du Rallye-Bonnelles, sous la présidence de la Duchesse d'Uzès et la vice-présidente de sa fille la Duchesse de Luynes ; premier piqueur, Georges-Édouard Lefort, assisté de son cousin Lempaumure et de Vol au Vent.

Lefort demanda trois saisons pour créancer la meute (quatorze vieux chiens, vingt-neuf en bon âge, treize jeunes) ; à la première, il prit vingt cerfs, trente-huit à la seconde et quarante-cinq à la troisième.

Armand mourut le jour de la 1 849^e prise, ayant vu son œuvre régénérée avec maîtrise ; et la Duchesse d'Uzès eut la coquetterie d'ajouter 50 cerfs à son 2 000^e tant désiré, avant de partir, selon le mot célèbre, « au Paradis, vite, vite, au Paradis au grand galop ! »

Lefort note, le 21 janvier 1933 : « dernière chasse de ma chère maîtresse, toujours très gaie dans nos rendez-vous, et plus que joyeuse de nos hallalis » ; et le livre de « Par Vaux et Forêts » porte, au 4 février suivant : « Par suite de la mort de Mme la Duchesse d'Uzès douairière, décédée à l'âge de 86 ans, hier matin, au château de Dampierre, l'Équipage ne chassera pas aujourd'hui ».

On a écrit de « la Diane errante de nos forêts enchantées, prêtresse de l'hallali » : « il est de ces disparitions qui marquent une étape dans l'histoire d'un temps. Le nôtre ne reverra plus une grande Dame telle que la Duchesse d'Uzès ».

Et la romancière Marcelle Tinayre concluait : « Son cœur était si ardent pour le beau et pour le bien, que l'âge ne l'avait pas refroidi. C'était un foyer rayonnant dont on sentait l'influence dès qu'on approchait la Duchesse toujours jeune. Belle leçon pour ceux qui l'ont connue ; beau souvenir pour ceux qui l'ont aimée ».

Baron de Janti